



## Communiqué de Presse

### **Adhésion aux recommandations de l'AFEP-MEDEF en date du 6 octobre 2008**

Lors de sa réunion en date du 4 novembre 2008, le Conseil de Surveillance de Métropole Télévision S.A. a pris connaissance des nouvelles recommandations de l'AFEP-MEDEF en date du 6 octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées.

A cette occasion, le Conseil de Surveillance a réaffirmé que les recommandations de l'AFEP-MEDEF constituent déjà le code de gouvernement de METROPOLE TELEVISION, comme indiqué dans le dernier rapport émis par le Président du Conseil de Surveillance en mars 2008 en application de l'article L225-68 du Code de Commerce.

Le Conseil de Surveillance a décidé d'ajouter les nouvelles recommandations du 6 octobre 2008 à son code de gouvernement d'entreprise auquel il se référera pour l'élaboration du prochain rapport du Président.

Neuilly sur Seine, le 11 décembre 2008

**Relations Investisseurs**

Claire Roblet

[croblet@m6.fr](mailto:croblet@m6.fr)

+ 33 1 41 92 59 53

---

#### **METROPOLE TELEVISION**

SOCIÉTÉ ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 51.581.876 €  
SIÈGE SOCIAL : 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE - 92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX  
339 012 452 RCS NANTERRE

[www.groupem6.fr](http://www.groupem6.fr)